

## Panneau 11 : Heurs et malheurs de l'église d'Ingrandes

### L'église d'Ingrandes

Aujourd'hui classée comme monument remarquable et labellisée « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », elle est en fait la quatrième des églises à se succéder sur cette place.

La première, 1060–1514 : attestée dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, dans les années 1060-1070, cette première église semble bien être d'origine castrale, c'est à dire fondée à l'origine par le seigneur du lieu, au cours de la même période d'édification de son château ou « motte féodale » (voir explications ci-après « **Le château d'Ingrandes** »). Ainsi se constitue la paroisse d'Ingrandes. Dès 1083, les seigneurs d'Ingrandes en font don aux moines de Saint Aubin d'Angers qui avaient fondé le Prieuré de Villeneuve ; l'église passe alors sous le patronage de l'Abbaye Saint Nicolas d'Angers. Située à l'ouest du village, face à la porte d'accès au château, l'église déjà baptisée Notre Dame d'Ingrandes, est dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie. Autour de l'église sont enterrés les habitants, les plus fortunés étant au plus proche du chœur de l'église.

Une seconde église consacrée en mai 1514 est reconstruite sur l'emplacement de la première. En 1677, les deux cloches de l'église, l'une usée datant de 1553, et l'autre cassée datant de 1606, sont remplacées par deux nouvelles cloches, dont la « grosse » qui pèse 735 livres, et la « petite » qui pèse 550 livres ». En 1742, le bâtiment fit l'objet d'un rapport de péril alarmant, l'église « *menaçant ruine certaine et prochaine* ».

Une troisième église dont la première pierre est posée le 27 mai 1743, voit le jour. Située toujours sur le même emplacement, sa nef est sensiblement agrandie pour faire face à l'accroissement de la population. C'est la comtesse de Serrant, duchesse d'Estrées par son mariage, qui la finance pour partie avec la contribution de l'assemblée des paroissiens regroupés dans ce qu'on appelle « La Fabrique d'Ingrandes », sorte d'association chargée de recueillir les dons et legs des paroissiens et de les faire fructifier pour subvenir aux besoins de la paroisse. Avec la loi du 10 mai 1790, les biens de l'église sont confisqués et vendus comme « Biens Nationaux », la commune s'en sert pour loger l'administration municipale du canton et le juge de paix. L'église désaffectée sert, en cas d'intempéries, de halles aux marchands lors du marché du dimanche. Cette même église abrite aussi, entre 1796 et 1800, les cérémonies du « décadi » comme jour de repos officiel en lieu et place du dimanche. En 1944, un bombardement mal ajusté des alliés visant le pont, détruit en même temps 25 maisons du centre-ville situées à proximité de la Loire, ainsi que la vieille église de 1743.

La quatrième église inaugurée en 1956 est une reconstruction labellisée « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ».

### L'ancien château

Dès les années 870, Charles le Chauve entreprend de faire fortifier la plupart des bourgs situés le long de la Loire afin de faire face aux invasions normandes et bretonnes. Il est dès lors très probable qu'Ingrandes, compte tenu de sa situation, n'ait pas échappé à ce mouvement général : une forteresse en bois construite sur ce qui était alors la « motte castrale », ou « motte féodale » a sans doute existé à Ingrandes dès le milieu du IX<sup>e</sup> siècle. En tout cas, de nombreux textes anciens évoquent, durant les siècles suivants, l'emplacement de la « motte d'Ingrandes ». L'existence du château d'Ingrandes est explicitement attestée dès 1107, soit

environ une trentaine d'années après la construction du premier château de Champtocé que l'on peut dater de 1075. Vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la forteresse en bois d'Ingrandes est remplacée par un château fortifié, construit par les seigneurs de Craon avec l'appui des comtes d'Anjou, soucieux de renforcer leur emprise sur ces territoires dont la possession leur était régulièrement contestée par les turbulents seigneurs bretons. Vers 1250, le château compte tout un personnel à son service, notamment un veneur, un écuyer, un célérier, ainsi qu'un lieutenant et les hommes d'armes dédiés à sa défense.

Pendant la Guerre de Cent ans (de 1337 à 1453), le château est une cible de choix pour les expéditions anglaises qui le détruisent à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Il est détruit une seconde fois par Louis XI au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ce qui oblige le prévôt à se faire construire une résidence à proximité, en dehors de l'espace seigneurial (*voir panneau 4 : « Logis du Prévôt »*).

*À quoi pouvait ressembler le Château d'Ingrandes ?* Il est représenté sur une carte de 1579 établie près de 200 ans après la destruction du château, donc sujette à caution. Si l'on se fonde maintenant sur les textes, l'enclos seigneurial entourant le château s'étend depuis l'actuelle place des Halles jusqu'à l'actuel Grand Louis, la porte du château étant située en face de l'église d'alors, dont il n'était séparé que par une petite place. L'entrée du château est protégée par une porte fortifiée qui débouche sur la cour d'honneur avec un fort donjon où logent le prévôt d'Ingrandes et son lieutenant. Ce donjon abrite le « Trésor seigneurial » constitué essentiellement d'actes prouvant l'ascendance et les titres de propriété du seigneur sur le château et la campagne environnante. À l'intérieur de cette enceinte, au pied du donjon, se trouvent écuries, remises et une citerne d'eau, ainsi que six habitations particulières où résident des proches du seigneur.

Incluses dans cet espace seigneurial, mais en dehors du château proprement dit, existent deux parties distinctes : d'une part, la place de la Seigneurie située le plus à l'est, devenue plus tard place des Halles (*voir panneau 6 : « la Place des Halles »*), d'autre part une partie centrale, ceinturée d'un mur et close d'un grand portail, appelé le « Portal de la ville ». À l'intérieur de cet espace, se trouvent cinq maisons particulières, abritant les familles les plus riches et les plus influentes. Le terme de Portal est utilisé jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On discerne encore dans les soubassemens de certaines maisons d'Ingrandes proches de la place de l'Église, les restes des murailles de l'ancien château d'Ingrandes, ainsi que les restes de la « *tour irlandaise* » qui défendait l'accès est de la ville et surveillait le trafic passant par la Loire. Ce type de fondations est encore visible dans la grande maison de Pierre Tourneau construite au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (*voir panneau 5 : « La maison d'un voiturier par eau qui fit fortune »*).

*Tour irlandaise* : tour de forme ronde comme celles que l'on rencontre en Irlande. Les tours irlandaises, souvent appelées châteaux, sont construites du Haut Moyen Âge jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dans les endroits les plus sauvages de la Grande Bretagne, l'Irlande et l'Ecosse. Certaines sont encore habitées aujourd'hui.

### **Architecte et maître-verrier**

**Frédéric Le Sénéchal** : né en 1906, architecte diplômé par le Gouvernement, inscrit à l'Ordre des architectes d'Angers.

**Gabriel Loire** : né le 21 avril 1904 à Pouancé (Maine-et-Loire) et mort le 27 décembre 1996 à Chartres (Eure-et-Loir), il est peintre et maître-verrier français. Il est connu pour les

nombreux vitraux qu'il a exécutés à travers le monde. Artiste pluridisciplinaire de grand talent : dessinateur paysagiste, peintre indépendant, mosaïste, céramiste, sculpteur à ses heures, il est aussi concepteur de mobiliers d'églises et de tous objets sacerdotaux du culte catholique romain, dans le style très « arts déco » de son époque.

Mais il est surtout un maître-verrier inspiré et extraordinairement prolifique. En effet, en un demi-siècle de production, de 1946 à 1996, il a dessiné lui-même puis exécuté et installé dans le monde entier un total de près de 42.000 m<sup>2</sup> de vitraux, principalement dans des lieux de cultes chrétiens et en deux parts à peu près égales, d'abord entre la France et ses pays voisins ensuite dans les autres pays du monde, dont, surtout, les USA.

Contrairement aux maîtres-verriers dont l'activité se limite à exécuter, en artisans fidèles, leurs vitraux à partir de « cartons » imaginés, peints et confiés par des artistes de renom, Gabriel Loire, lui, ne se veut maître-verrier que pour exécuter ses vitraux, à partir de ses propres maquettes.

Dans son métier de maître-verrier, et bien qu'étant aussi doué pour réaliser des vitraux à l'ancienne, c'est-à-dire en verre mince décoré à la main et serti au plomb, il préfère exécuter, chaque fois que l'architecture des monuments le lui permet, des vitraux réalisés, suivant une technologie inventée dans les années trente, en dalles de verre serties dans du ciment armé. Sur le total de sa production, il en a exécuté 80% en dalles et 20% en verres minces.

Ses études supérieures ne l'ont pas mené qu'à l'École des Beaux-Arts d'Angers. Il a également suivi les cours et obtenu le diplôme de l'École Supérieure de Commerce d'Angers. Il s'est montré parfait gestionnaire de son entreprise, et a su la développer et la pérenniser.

Pour en savoir davantage  
Cliquer sur ce lien :

<http://www.tourisme-culture-patrimoine.fr/Webnouveauxpanneaux/p11-les-eglises-d27ingrande.pdf>

